UNPI
11, quai Anatole France
75007 PARIS

Tél : 01 44 11 32 42

Mail : foncieresdefrance@unpi.fr

www.foncieredefrance.unpi.org

Rejoignez-nous !

@UNPI_FR
@unpinationale
@UNPI
@UNPI

UNPI

Foncières de France

« Foncières de France »

LE MOT DU PRÉSIDENT

Christophe DEMERSON, Président de l'UNPI Foncières de France

« La crise sanitaire a identifié un certain nombre d'acteurs qui développent un modèle économique à part entière et qui pourraient prétendre à un statut adapté, à l'instar des loueurs en meublés professionnels. Durant les confinements, ils ont souhaité se fédérer avec le soutien de l'UNPI afin de relayer auprès du gouvernement des problématiques communes et notamment celles des impayés de loyers commerciaux qui pesaient sur leurs engagements bancaires. Attachés à la propriété immobilière, cette catégorie de bailleurs actifs sont de véritables entrepreneurs qui ne souhaitent pas être assimilés à des rentiers mais à des investisseurs professionnels. »

A PROPOS DE NOUS

L'association des **« Foncières de France »** est une émanation de *l'UNPI* au travers d'une association qui représente une composante de propriétaires bailleurs. Elle a pour objet de **défendre les intérêts de foncières privées françaises** non cotées qui disposent d'un patrimoine dimensionné sur tout ou partie du territoire national et dont les dirigeants consacrent l'essentiel de leur temps à la gestion et au développement de leurs actifs.

Pourquoi adhérer ?

L'association des **« Foncières de France »** vous :
- représente auprès du Gouvernement, des Parlementaires et de l'Administration,
- conseille et informe.

L'association des **« Foncières de France »** bénéficie de tous les services supports de *l'UNPI* pour son fonctionnement. Elle fait appel à des intervenants extérieurs référents pour favoriser ses travaux qu'elle organise dans le cadre d'ateliers.

CE QUE NOUS FAISONS

Née de la crise sanitaire du Covid où de nombreux opérateurs souhaitaient alerter le gouvernement sur les conséquences des impayés de loyers commerciaux, les missions de l'association s'inscrivent non seulement dans la représentation d'une catégorie de bailleurs auprès des pouvoirs publics mais aussi dans la recherche du développement de ses adhérents grâce à **la mise en place d'actions, la diffusion d'informations juridiques et d'actualités, la réalisation d'études, l'échanges de bonnes pratiques...**

Les adhérents de l'association souhaitent en autre faire valoir un modèle qui s'intercale entre une structure de gestion d'actifs et une structure de développement de patrimoine, faisant que **ces foncières structurées sont de véritables agents économiques** qui fonctionnent comme des entreprises et qui prétendent légitimement à un statut adapté qui ne les assimile pas à des rentiers mais à des investisseurs professionnels.

NOS ACTIONS

Définition d'un statut spécifique

Négociation pour les reports de crédit